

Chiffres clés

2010-2021

Suite au débat public, le Premier ministre a attribué le 1^{er} août 2008 la qualité de Grand chantier d'aménagement du territoire à la construction du nouveau réacteur de type EPR sur la commune de Flamanville.

Ce label Grand chantier comprend :

- la construction d'infrastructures,
- un programme d'emploi et de formation professionnelle et la préparation de l'après chantier porté par un EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences).

Ce programme d'emploi et de formation s'inscrit dans la démarche d'appui aux mutations économiques (AME) qui permet de mener des actions d'anticipation, de soutien et de développement de l'emploi et de compétences.

Un accord-cadre a été signé en juillet 2010 entre : l'Etat, la Région Normandie, le Conseil départemental de la Manche, EDF, l'UIMM Manche, la FFB de la Manche, la CAPEB de la Manche, la MEF du Cotentin, la CFDT, la CFE CGC, la CFTC, la CGT, FO, 2I Normandie, CONSTRUCTYS, Transitions Pro, Pôle emploi, AKTO réseau travail temporaire, PRISM'EMPLOI.

L'enjeu du dispositif EDEC est de sécuriser les parcours professionnels des salariés de l'EPR arrivant en fin de contrat CDD, CDIC, Intérim en leur proposant des parcours d'évolution de carrière ou de reconversion cohérents avec les mutations économiques de la filière et le développement économique du territoire. En soutien à l'EDEC, le choix d'EDF d'insérer des clauses sociales dans les marchés a eu un rôle déterminant pour favoriser l'accès au chantier et une insertion professionnelle durable aux personnes éloignées de l'emploi.

+ 50%

DE RECOURS À UNE MAIN D'OEUVRE LOCALE

depuis 2007

1359

DEMANDEURS D'EMPLOI FORMÉS ET RECRUTÉS

51% d'insertion clause sociale

+1 000 000

HEURES DE FORMATION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET FORMATIONS D'ADAPTATION DES COMPÉTENCES ET DE RECONVERSION POUR LES SALARIÉS DU CHANTIER EPR

dispensées sur : génie civil, métallurgie, électromécanique, contrôle essais, logistique, assistance technique, financées par l'Etat, la Région, Pôle Emploi et les entreprises

93%

DES OFFRES D'EMPLOI SATISFAITES

soit 4790 sur 5180 offres proposées

967

ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS DE SALARIÉS

Tous les salariés qui ont souhaité un accompagnement ont été reçus par l'équipe emploi formation et les partenaires associés (les OPCOS, Constructys, 2I Normandie, AKTO réseau travail temporaire, AFPA Entreprises, Pôle Emploi, MEF du Cotentin).

40

PME LOCALES

ont obtenu des marchés sur le chantier



« Je suis arrivé sur l'EPR en décembre 2006, j'ai commencé sur l'installation de concassage de l'entreprise GRAVEL. J'ai eu l'opportunité d'être embauché en CDIC chez Bouygues pour le labo béton. Fin 2014, l'activité de la partie Génie civil étant en baisse, une possibilité de reclassement via une formation m'a été proposée par Bouygues et l'Equipe Emploi Formation. À l'issue de la formation de « Chargé d'Affaires et de Surveillance », en juillet 2015, au groupe FIM de Cherbourg, un contrat en CDI m'a été proposé par SPIE Nucléaire. Personnellement l'EPR fut une suite d'opportunités et une véritable aventure humaine ». Frédéric Margand - salarié SPIE Nucléaire

« L'EDEC est un très bel exemple de la capacité collective d'un territoire à inventer des solutions innovantes pour favoriser l'emploi local et la formation autour d'un grand projet industriel. Les résultats obtenus sont remarquables. La MEF est très heureuse d'avoir participé activement à ce projet depuis le démarrage du chantier, au sein notamment de l'Equipe Emploi Formation de l'EPR ». Catherine Bihel - Présidente de la MEF du Cotentin

« L'efficacité de l'EDEC a reposé sur l'engagement de tous les partenaires dans l'action collective au service de tous et du territoire. C'est ce qui rend cette aventure exemplaire. Les équipes de Pôle emploi sont fiers d'y avoir participé. » David Lefebvre - Directeur Pôle Emploi Cherbourg Centre et Provinces

« Un accompagnement exceptionnel basé sur un plan d'action négocié et des actions de développement de l'emploi et des compétences très concrètes pour ceux qui en ont le plus besoin ». Benoît Deshogues - Directeur adjoint DDETS de la Manche

L'EDEC, un outil performant

qui a permis :

- le retour à l'emploi de demandeurs d'emploi locaux,
- d'expérimenter une organisation innovante autour d'une équipe emploi formation animée par EDF en mode projet (Pôle emploi, AFPA entreprises, MEF),
- d'engager de nombreuses actions innovantes (charte intérim, site web de mutualisation des compétences, ingénierie de nouvelles formations, point conseils emploi sur site EPR, Club RH....),
- de développer un partenariat entre les acteurs de l'emploi et les entreprises,
- de structurer une offre de service emploi/formation durable.



« EDF est heureuse d'avoir contribué activement à l'accompagnement des 1200 salariés locaux tout au long de la construction du réacteur nucléaire de Flamanville 3. Cette réussite est avant tout celle d'un travail collaboratif qui a permis d'obtenir des financements, de créer des synergies et de fédérer l'engagement d'acteurs publics et privés. À force d'opiniâtreté et de conviction, notre objectif est atteint : avoir permis à des milliers de personnes en recherche d'emploi, de suivre une formation pour ensuite être embauchées sur le site EDF de Flamanville. Aujourd'hui, grâce à leurs compétences et leurs expériences, la plupart d'entre elles occupent un emploi pérenne dans le Cotentin. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru. » Philippe Legrand - Responsable des relations avec le territoire EDF



« L'Etat a suscité la création de l'EDEC en 2010 pour répondre aux besoins du chantier EPR tout en facilitant l'accès des salariés locaux à celui-ci. Espace de concertation, d'innovation et d'anticipation, l'EDEC doit son succès dans la durée à la volonté inlassable de l'Etat, d'EDF, de la MEF du Cotentin et des partenaires locaux, de collaborer au service de priorités communes : fidéliser les compétences et sécuriser les parcours professionnels dans le Cotentin, autour du chantier EPR. L'EDEC est en cela un très bel exemple de mobilisation agile et fructueuse public-privé pour le développement de ce territoire. » Jean-Marc Picand - Sous-préfet Coordonnateur du Grand chantier EPR

2018 - 2022

L'Accord de Performance Territoriale (APT) est une convention destinée à préparer l'après chantier de l'EPR de Flamanville. Signé en 2018 par l'Etat, EDF, le conseil Régional de Normandie, le conseil Départemental de la Manche et la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour une durée de 4 ans, cet accord a pour objectifs de :

- Sécuriser le parcours professionnel des 1200 salariés locaux en contrat précaire, les TPE et PME locales ayant travaillé sur le site de Flamanville 3, le tissu commercial local,
- Accompagner des filières émergentes du territoire au profit de l'emploi local et des salariés avec la création de 200 emplois.

EDF apporte un volume financier de 3 millions d'euros.
2021 - 2022 ...

A la fin du dispositif EDEC le 31 décembre 2021, les salariés du chantier en CDD, CDIC et interim, en fin de contrat disposeront de tous les outils du territoire pour leur recherche d'emploi. Ils pourront de plus, être conseillés et accompagnés si nécessaire par l'Equipe Emploi Formation de l'EPR, afin de sécuriser leur parcours professionnel.

Réalisation : MEF du Cotentin 09/2021 - Crédit photo : EDF

L'EDEC
2010-2021



Merci aux contributeurs :

Région Normandie, Département de la Manche, UIMM Manche, FFB de la Manche, CAPEB de la Manche, CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FO, 21 Normandie, CONSTRUCTYS, Transitions Pro, Pôle emploi, AKTO réseau travail temporaire, PRISM'EMPLOI.

L'EDEC
Engagement de Développement
de l'Emploi et des Compétences
du Grand chantier de Flamanville 3

2010-2021

UN OUTIL PERFORMANT
AU SERVICE DU TERRITOIRE
DU COTENTIN

